



Communiqué

27 mars 2019

Accord de principe avec les partenaires bancaires et obligataires du Groupe et un investisseur minoritaire

Suspension de cours

Dans le cadre de sa recherche de solutions financières pour accompagner son plan de transformation, la société Alès Groupe annonce qu'un accord de principe a été trouvé avec les partenaires bancaires et obligataires du Groupe ainsi qu'avec un investisseur en vue d'une prise de participation minoritaire.

Afin de permettre la finalisation des modalités de cet accord tout en assurant une égalité d'information aux actionnaires, la société Alès Groupe a demandé à Euronext Paris de procéder à la suspension de la cotation de son titre (FR0000054652 – ALPHY) à partir du 28 mars 2019 avant ouverture de la Bourse. La société Alès Groupe informera le marché dès que possible sur les modalités définitives de cet accord et au plus tard le 30 avril 2019, date à laquelle la cotation devrait reprendre.

Prochaines communications

- 28 mars 2019 : résultats de l'exercice 2018

Profil

Le Groupe est présent sur le marché mondial des produits cosmétiques avec Lierac et Jowaé, des produits capillaires avec les marques Phyto, Kydra, Secret Professionnel, Subtil, et enfin sur le marché national de la distribution spécialisée auprès des professionnels de la coiffure. Il se différencie par un haut niveau d'exigence et de qualité, conjuguant naturalité, efficacité et plaisir.

L'action est cotée sur Euronext Growth, fait partie de l'indice « Euronext Family Business » et est éligible au PEA PME.

www.alesgroupe.com

Contacts Media

Brunswick – Hugues Boëton (01 53 96 83 83 /alesgroupe@brunswickgroup.com)